

Burundi : La privatisation de la filière Café n'exclut pas les détenteurs caféiculteurs

@rib News, 01/12/2011 - Source Xinhua Le ministre de la Présidence chargé de la Bonne gouvernance et de la Privatisation Jean Baptiste Gahimbare a organisé ce jeudi une conférence atelier sur la privatisation de la filière Café où il a déclaré que la part des actions dépendra de la mise mais qu'au moins 25% seront réservées aux caféiculteurs burundais. « L'Etat ne donne à personne ; il a un patrimoine qu'il va céder moyennant bien entendu une contrepartie en termes d'argent et la part des actions sera déterminée par la mise. Celui qui a les moyens importants, c'est évident qu'il va prendre des actifs importants. Même les caféiculteurs, s'ils ont les moyens, ils vont accéder même à 100% des actifs. S'ils n'ont pas suffisamment d'argent, nous avons dit que nous allons quand même leur réserver un pourcentage de 25% quoi qu'il arrive », a annoncé le ministre Jean Gahimbare.

Il indique à cet égard que les caféiculteurs vont gagner énormément car, comme il l'explique, ils vont se transformer en actionnaires. « On pouvait vendre ces entreprises à 100% (aux étrangers), mais on s'est dit que ce n'est pas possible que les personnes qui détiennent la matière première ne prennent pas part dans les actifs », a expliqué le ministre. Actionnaires, les caféiculteurs pourront s'investir pour améliorer au niveau quantitatif et qualitatif leurs productions et pourront suivre ces dernières jusqu'à la vente à l'extérieur et ainsi gagner au niveau du profit de cette vente qui leur reviendra sous forme de dividendes en devise. « Jusqu'à présent, la production moyenne par pied du caféier est de moins de 1 kg, mais avec la privatisation où les caféiculteurs sont des actionnaires, cette moyenne peut atteindre 5 à 6 kg comme c'est le cas ailleurs où toutes les missions qui étaient dévolues à l'Etat ont été cédées privés », a conclu le ministre burundais en charge de la privatisation Jean Baptiste Gahimbare.